

Noyant, le 11 mai 2020

La Principale

Aux Parents d'élèves

**Protocole de retour au collège :**

Collège Porte d'Anjou  
21, route de Genneteil  
NOYANT  
49490 NOYANT-VILLAGES

Dossier suivi par  
Valérie ZIPPOR

Nos Réf. : VZ/NM/N°2020

Dans le cadre de la stratégie de déconfinement annoncée par M. le Premier Ministre, les élèves de 6e et de 5e seront accueillis au collège à partir du 18 mai 2020 dans le strict respect du protocole sanitaire qui restera la priorité de l'établissement jusqu'au 4 juillet 2020.

La scolarisation des élèves repose sur le libre choix des familles. Nous estimons, suite au retour des familles sondées par téléphone par l'équipe de vie scolaire, qu'environ trois quart des élèves de 6e et 5e devraient revenir au collège. Les familles s'engagent à scolariser leur enfant pour la période du 18 au 31 mai 2020. Les élèves qui ne reviendront pas au collège pourront consulter les devoirs à faire et éventuellement récupérer les fiches des enseignants sur Pronote. La situation pourra évoluer selon le nombre d'élèves présent dans l'établissement.

A partir du mois de juin, les classes de 4e et 3e sont susceptibles de revenir au collège, les modalités d'accueil pourront alors évoluer de façon à pouvoir accueillir les élèves de tous les niveaux.

**L'établissement met tout en œuvre pour une application stricte du protocole sanitaire :**

Tél. : 02-41-89-51-64  
Fax : 02-41-89-60-37  
E-mail : [ce.0491766d@ac-nantes.fr](mailto:ce.0491766d@ac-nantes.fr)

- Le jour de la rentrée, les nouvelles règles de fonctionnement de l'établissement seront expliquées aux élèves. Une séance sera également consacrée à l'importance du respect des gestes barrière indispensables, de la distanciation sociale, du lavage des mains et le port du masque.

- Nettoyage et désinfection des locaux, sanitaires et matériels plusieurs fois par jour.

- Aération des salles.

- Mise à disposition des produits indispensables (gel hydroalcoolique, savons, serviettes en papier).

**Organisation des cours prévue jusqu'à la fin du mois de mai :**

- Le collège sera ouvert aux horaires habituels le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Il n'accueillera pas les élèves le mercredi.

- Chaque groupe d'élèves viendra au collège sur une base hebdomadaire de façon à maintenir le poids respectif de chaque enseignement, dans la mesure du possible.

- Les élèves de chaque classe de 6e et de 5e seront répartis en deux groupes de façon à respecter un nombre maximum de 15 élèves par groupe. (Par exemple, la classe de 6e1 sera divisée en deux groupes : En semaine A le groupe 6e1A viendra au collège, en semaine B ce sera le tour du groupe des 6e1B). Les élèves seront donc accueillis une semaine sur deux au collège. Un planning sera mis en ligne sur le site du collège avec les listes d'élèves dans le courant de la semaine.

- Attention, la semaine du 18 mai ne comprenant que deux jours (pont de l'Ascension), les élèves des groupes A se rendront au collège le lundi 18 mai, mardi 19 mai mais aussi jeudi 28 mai, de façon à équilibrer les temps de présence des différents groupes. Ceux du groupe B viendront le lundi 25 mai, le mardi 26 mai et le vendredi 29 mai.

- Nous avons fait le choix de maintenir les élèves avec les professeurs qui leur ont dispensé les cours depuis le début de l'année afin de permettre aux élèves retrouver l'environnement le plus rassurant possible lors de leur retour dans l'établissement et de poursuivre les apprentissages avec les enseignants qu'ils connaissent et qui les connaissent.

- Une salle dédiée sera attribuée à chaque groupe, dans laquelle se dérouleront tous les cours de façon à limiter les déplacements d'élèves dans le collège. Une place nominative sera attribuée à chaque élève, il ne pourra pas en changer.

### **Transport scolaire**

• Le transport scolaire fonctionnera, dans le strict respect des règles de distanciation. Les élèves devront porter un masque dans les transports.

### **Demi-pension**

• La demi-pension sera assurée dans le restaurant scolaire, sous une formule unique comprenant une entrée, un plat principal chaud et un dessert. Les élèves prendront leur repas sur des tables individuelles respectant les distances de sécurité. Le lavage des mains sera obligatoire.

### **Circulation des élèves et récréations**

• Les élèves devront porter un masque lors de tous leurs déplacements, dans le transport scolaire comme dans l'établissement.

• Dès les abords du collège puis dans l'établissement, ils veilleront à respecter scrupuleusement la distance de sécurité d'un mètre entre chaque élève. Madame McKendry, l'infirmière de l'établissement, prendra la température de tous les élèves dès leur arrivée au collège. Un élève qui aurait de la fièvre serait immédiatement isolé dans une pièce prévue à cet effet et ses parents prévenus.

• La circulation dans l'établissement se fera dans un sens unique, (un escalier pour monter en classe, un autre escalier pour descendre) qui sera indiqué par un fléchage au sol.

• La durée des deux récréations sera augmentée de façon à ce que tous les élèves puissent se laver les mains avant de retourner en cours. La durée de la pause méridienne sera réduite d'autant. Les activités qui avaient lieu durant la pause méridienne ne pourront pas être mises en place (AS, devoirs faits..)

• Durant les récréations, les groupes d'élèves devront rester dans la zone qui leur aura été attribuée, porter un masque, respecter les distances de sécurité et les gestes barrière. Les jeux de ballon sont interdits ainsi que tout objet qui pourrait circuler entre élèves.

### **Importance d'une implication forte de la part des familles**

• Les parents s'engagent à ne pas mettre leur enfant au collège en cas d'apparition de symptômes évoquant un COVID19 chez l'élève ou sa famille. En cas de symptômes ou de fièvre (37.8 ou plus) l'enfant ne doit donc pas se rendre dans l'établissement. Les parents sont donc invités à prendre la température de leur enfant avant leur départ pour l'établissement.

• Expliquer aux enfants les règles essentielles à appliquer : gestes barrière, règle de distanciation physique permanente d'un mètre au minimum, aucun prêt ou échange d'objets.

. Pour les cours d'EPS : apporter une gourde étiquetée au nom et prénom de l'élève et une serviette.

. Pour le 1<sup>er</sup> cours d'Arts plastiques : apporter 2 feuilles blanches et des crayons de couleurs personnels.

• S'assurer que les enfants aient des mouchoirs en papier, une petite bouteille d'eau ou une gourde, un masque, le conseil départemental en fournira, ainsi que des visières.

Vous l'aurez compris, si toutes les équipes sont heureuses de pouvoir enfin accueillir les élèves dans l'établissement, le strict respect du protocole sanitaire sera notre priorité absolue. Il va de soi que nous ne pourrions tolérer aucun manquement des élèves à ces règles. Le cas échéant, les familles seront immédiatement appelées. Nous devons en revanche savoir nous adapter dans l'organisation des cours qui pourra évoluer selon le nombre d'élèves présents, notamment lors du retour des 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>.

Une liste d'élèves (qui ont dit revenir au collège) sera publiée sur le site du collège mercredi au plus tard.

La Principale,

V. ZIPPOR